



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES.

Maison des associations
1018 Quartier du grand parc
14200 Hérouville Saint Clair

Président : PITHON Anni
TEL : 06.20.79.15.55

(Document en date du 15-06-2020)

PROJET ASSOCIATIF - CDK14

Identité (renseignements généraux):

- Le Comité Départemental de karaté du Calvados (CDK14) représente l'organe déconcentré au niveau département de la Fédération Française de karaté et disciplines associées (FFKDA).
- Le Calvados, saison 2019/2020, comptabilise 2385 licenciés répartis dans 48 clubs, en majorité de karaté mais également de disciplines associées (AMV, kali eskrima, Taï Jitsu, krav maga, AMC...).

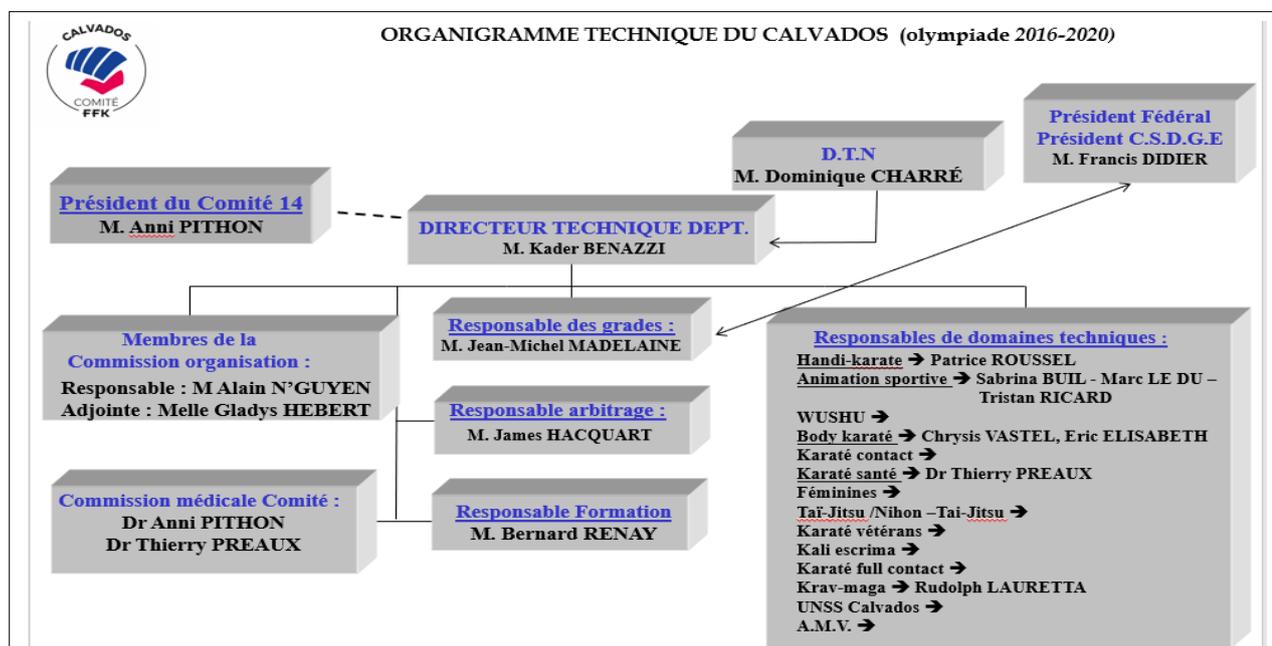
Carte d'identité : Département du Calvados (FFK) saison 2019 - 2020	
	Affiliée à la Fédération agréée et délégataire FFK.
	Date de naissance (création comité départemental) : 1979 Président : Dr Anni PITHON
	Population du Calvados 693 600 habitants. (01/2018) Population Normandie : 3 335 647 habitants
	Superficie du calvados : 5548 Km ² Superficie Région Normandie : 29 907 Km ²
	Saison 2020 : Licenciés : 2 385 Nombre clubs : 48
	Soit : 1 licencié pour ≈ 290 hab. & 1 club pour ≈ 14 450 hab.
	Nombre représentants clubs : 5 votants en Ligue dont 3 en Fédération
	Ceintures noires (homologuées depuis l'origine) : 768 (du 1 ^{er} dan au 6 ^{ème} dan)

CALVADOS : Mai 2020		
Diplômes homologués par la FFK		
Types Diplômes :	Diplômes délivrés :	Nombre diplômés:
CBK :	19	17
D.A.F. :	107	90
D.I.F. :	148	107
C.Q.P. :	15	14
BPJEPS :	1	1
BEES1 :	31 Diplômes	24
DEJEPS :	7 d'Etat	7
BEES2 :	2	2
TOTAL :	330	262

Les licenciés Calvadosiens sont encadrés par un corps professoral comprenant ; 34 Professeurs titulaires d'un diplôme d'Etat, se répartissant en : 24 BEES1, 7 DEJEPS, 2 BEES2 et 1 BPJEPS. A cela s'ajoutent 14 CQP, 148 DIF, 107 Professeurs assistants titulaires du DAF et 19 CBK.

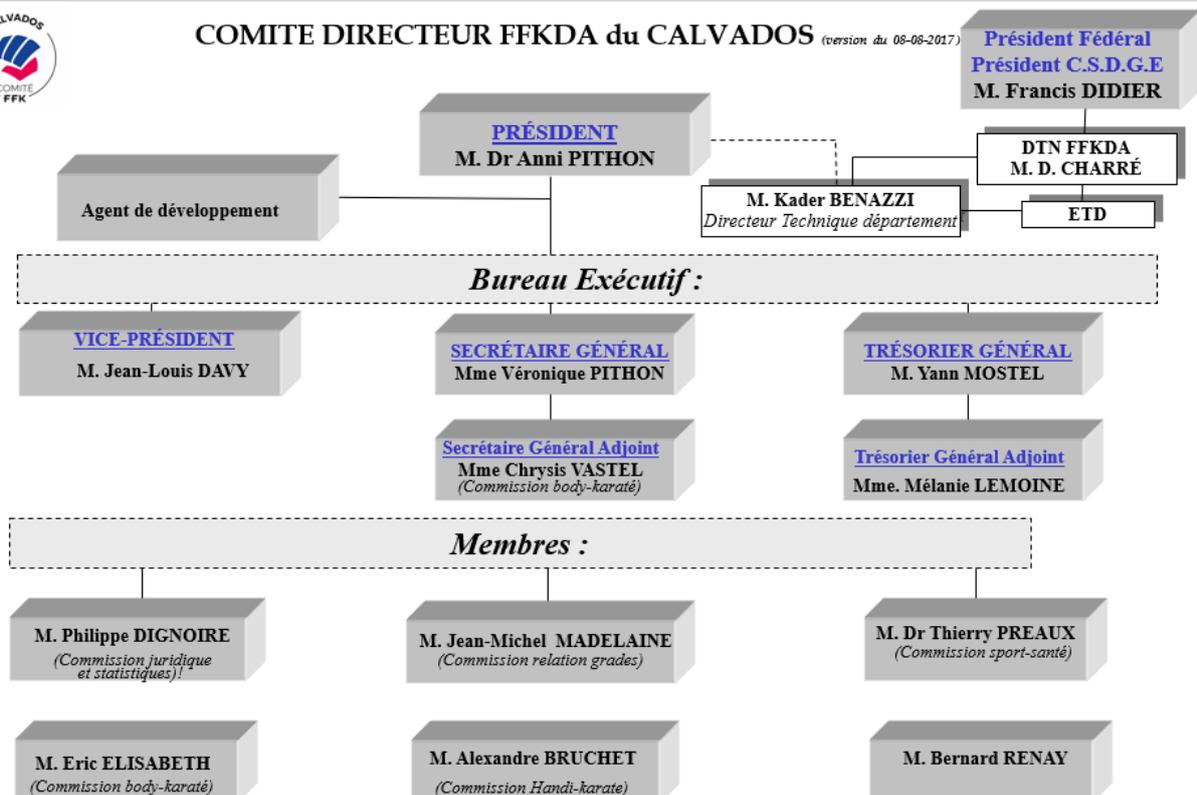
L'ensemble du corps enseignant représente une population de 262 instructeurs diplômés. se partageant 330 diplômes. En effet, un instructeur titulaire d'un DEJEPS peut, pour exemple, détenir un BEES1 et un DIF soit 3 diplômes.

Le CDK14 est organisé administrativement et techniquement selon les organigrammes ci-après :





COMITE DIRECTEUR FFKDA du CALVADOS (version du 08-06-2017)



Diagnostic

Le CDK14 organise des compétitions pour les poussins, pupilles et benjamins. C'est la mission qui lui est confiée, voire imposée par la FFK. Des compétitions sont bien entendu organisées pour les autres catégories. Nous prenons en charge l'ensemble des compétiteurs du département. Des rencontres permettent aux compétiteurs de mesurer leur niveau technique, d'appréhender les compétitions et de mieux se connaître.

- A évoquer également l'organisation de stages destinés à tous les licenciés (compétiteurs, non-compétiteurs, body karaté, disciplines associées...) afin de favoriser les échanges, d'établir une certaine convivialité et d'apporter une amélioration technique à l'ensemble des licenciés du département.

Concernant la formation et la mise à jour technique des juges et arbitres, une école d'arbitrage a été créée. Objectif de celle-ci : former des arbitres parmi les licenciés du département afin d'étoffer davantage l'effectif du corps arbitral et d'améliorer la sécurité des manifestations organisées par le Calvados.

- Des sessions de formations pédagogiques aux grades sont organisées afin d'augmenter le nombre de gradés et d'instructeurs.

- Le CDK du Calvados a délégation pour l'organisation des passages de grade (ceintures noires 1er et 2ème Dan) qui sont, rappelons-le, des diplômes d'état.

Ci-contre pyramide des grades du premier dan au sixième dan.



Objectifs et Moyens :

La mission de base confiée et déléguée par la Fédération Française FFK aux Comités Départementaux, consiste dans l'animation des tranches d'âge des Poussins à Benjamins (P/P/B- voir tableau figure 1 page suivante). Comme nous l'avons déjà commencé durant cette olympiade, le Comité Départemental de karaté du Calvados (CDK14) va s'appliquer à mener à bien cette mission.

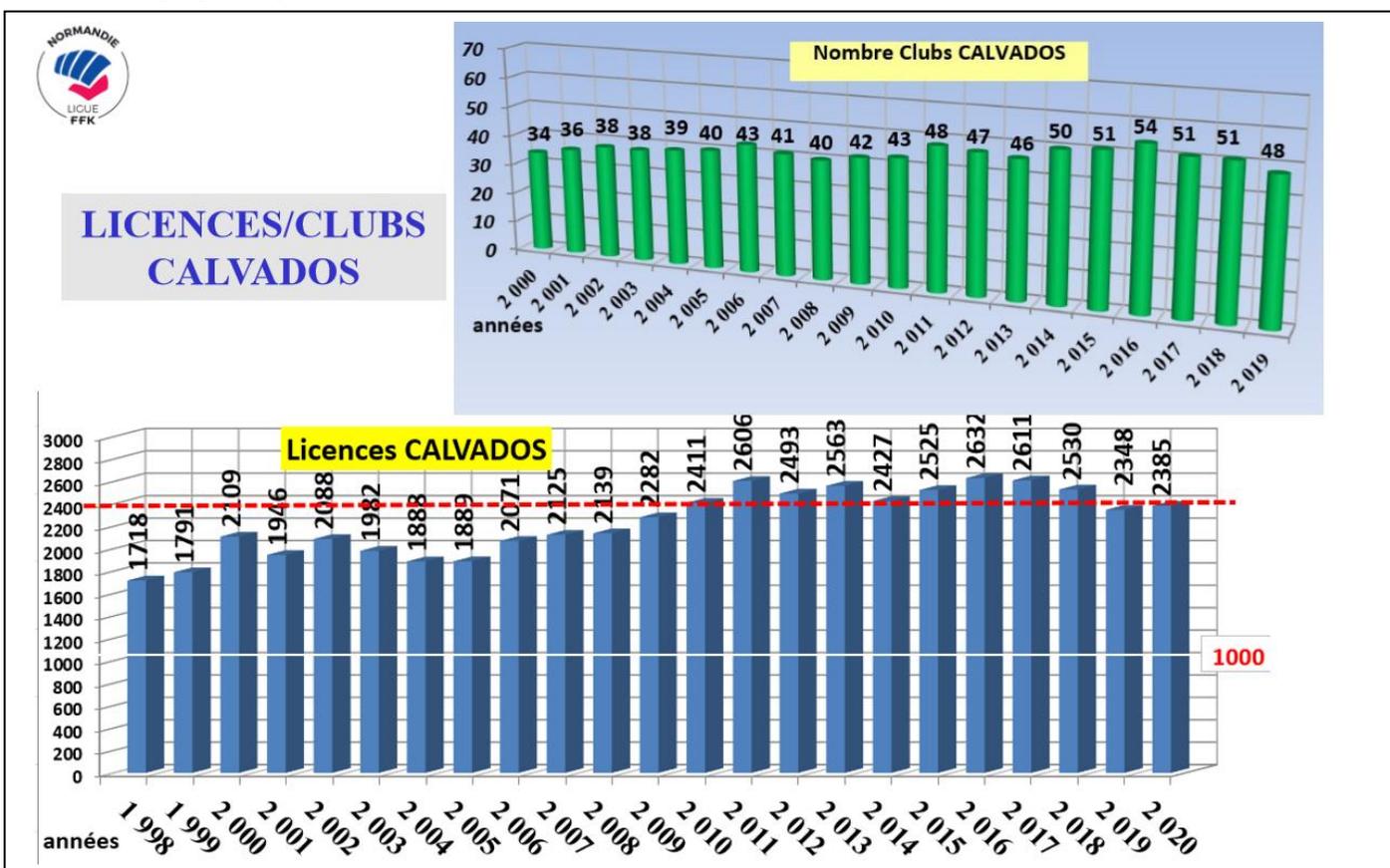
CALVADOS : RÉPARTITION PAR CATÉGORIES (sur 7 saisons)

Figure 1

Saisons	Mini poussins		Poussins		Pupilles		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		TOTAUX				Nbre clubs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	%H	F	%F		TOTAL H+F
2020	101	34	188	68	186	102	156	68	126	63	61	68	63	50	570	481	1451	61%	934	39%	2385	48
2019	87	37	174	72	178	81	157	69	114	83	71	68	55	44	602	456	1438	61%	910	39%	2348	48
2018	83	38	188	77	202	99	175	83	114	82	94	76	52	43	628	496	1536	61%	994	39%	2530	51
2017	97	43	176	81	207	84	155	88	132	67	93	71	70	53	694	500	1624	62%	987	38%	2611	52
2016	108	38	200	86	206	111	152	86	130	80	96	65	65	44	695	469	1652	63%	979	37%	2631	54
2015	113	37	178	73	182	95	178	66	134	72	112	57	71	52	654	451	1622	64%	903	36%	2525	51
2014	125	45	171	82	178	64	174	83	147	64	92	52	65	41	653	391	1605	66%	822	34%	2427	50

XXXXX population la plus élevée dans la catégorie. XXXXX population la moins élevée dans la catégorie.

Ci-dessous graphe représentant l'évolution en nombre de clubs et licences ces 23 dernières années :



Nos axes de développement :

1) Malgré le freinage brutal occasionné par le **covid19**, poursuivre et augmenter le développement de la pratique féminine qui ne représente actuellement que 39% des licenciés. Ces trois dernières saisons l'effectif féminin n'a cessé d'augmenter. Lors de la précédente olympiade, nous étions passés de 34 à 37%, nous voici à 39%,

Plusieurs axes de développement permettront d'atteindre et réaliser cet objectif :

- Par la promotion du karaté et des disciplines associées auprès des jeunes filles, lors des forums
- Par des démonstrations et par une communication auprès des médias, ainsi qu'en participant aux actions de promotion organisées par les CDOS, CROS et Conseil Départemental, ...

- **Développement de la self défense** : discipline permettant aux femmes de retrouver un sentiment de sécurité dans leur vie courante.
- **Développement du Body Karaté** : discipline se pratiquant en musique, avec des mouvements de karaté (et des disciplines associées), sans combat. Cette discipline s'adresse bien sûr à tous, et répond plus spécifiquement à une demande féminine (travail cardio, défoulement, pas de risque de choc, souplesse, équilibre, musculation équilibrée, ...)

Les actions utilisées seront :

- ✓ De **proposer des candidates féminines** lors des appels à candidature, afin de récompenser des sportifs ou des bénévoles (au CDOS, au CROS, au C D, ..)
- ✓ De faire systématiquement la **promotion de la pratique féminine** lors des manifestations et de mettre à l'honneur les participantes.
- ✓ D'inciter le **développement de sections de self défense** dans les clubs du département, et ce, en organisant des stages de self défense, ouverts à tous les licenciés du département afin de favoriser implicitement la création de nouvelles sections ou de nouveaux clubs.
- ✓ De **multiplier les stages de body karaté** (organisation de stages de masse et de stages destinés aux professeurs) en diversifiant les formules pour montrer un grand panel de possibilités et en diversifiant les lieux pour aller à la rencontre de tout le département.
- ✓ De **pérenniser et de développer un événement convivial annuel (initié il y a 3 ans)** sous forme de rencontres sportives amicales de Body Karaté, ce qui peut donner une motivation de travail pour les clubs et représente une vitrine pour le Body Karaté.

Les critères d'évaluation se jugeront par :

- L'augmentation du nombre de licenciées féminines (en nombre absolu ou en %).
- Le nombre de clubs proposant une section self défense.
- Le nombre de clubs créant une section de body karaté et leur répartition géographique.

Et par la participation à la rencontre conviviale de Body Karaté et le rayonnement extra-départemental.

2) Poursuivre le développement de l'universalité en supprimant au maximum les freins pouvant subsister pour l'accès à la pratique des arts martiaux et au sport (frein financier, frein géographique, âge, handicap, milieu social...). En cela : assister et aider les petits clubs à accroître leurs effectifs (cf ci-contre la répartition des clubs par tranches de 20 licenciés.

Le territoire (département du Calvados) étant effectivement composé de zones urbaines, de banlieues, de zones semi rurales et de zones rurales.

Nombre de licenciés par club et par tranches de 20 :

saïsons	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Tranches 20 licenciés :	Nombre de clubs concernés :					
1 à 20	14	12	10	13	16	12
21 à 40	13	16	17	15	16	19
41 à 60	8	9	12	10	9	9
61 à 80	4	3	5	5	3	3
81 à 100	4	2	3	4	3	3
101 à 120	1	2			4	2
121 à 140	1	2	2	2		
141 à 160						
161 à 180	3			2	1	
181 à 200		1	1			1
201 à 220		1				
221 à 240			1			1
241 à 260					2	1
261 à 280				1		
Nbr clubs	48	48	51	52	54	51
Total licenciés	2385	2348	2530	2632	2611	2525

Les actions utilisées seront de:

- ✓ Participer à des manifestations sous forme de démonstrations ou d'information.
- ✓ Répartir les différents événements dans des endroits géographiques variés, en s'appuyant sur les clubs locaux afin de toucher le maximum de gens dans chaque endroit du département.
- ✓ Rendre gratuite l'entrée à toutes les manifestations, stage, rencontres, ... de façon à ce qu'il n'y ait pas de frein pour les licenciés, leurs familles ou les amis qui les accompagnent.
- ✓ Développer le sport adapté et le sport santé (action développée dans l'axe sport-santé).

Les critères d'évaluation seront:

- ✓ Le nombre de nouveaux licenciés.

- ✓ Le nombre de nouveaux (créations) clubs.
- ✓ La participation aux différentes animations.
- ✓ La couverture de nouvelles zones géographiques.

3) Continuer de développer un sentiment de convivialité et de cohésion départementale malgré les disparités existantes.

Les actions utilisées seront :

- ✓ D'organiser des stages ouverts à tous les licenciés, avec un « pot convivial » à la fin du stage permettant un temps d'échange.
- ✓ De développer une convivialité et une cohésion entre les compétiteurs faisant partie de l'équipe départementale ce qui entrainera une meilleure cohésion entre les clubs.
- ✓ D'animer la page facebook du département, vecteur qui permet une diffusion rapide de l'information à tous, le site WEB permettant également aux licenciés de poser des questions ou de faire des remarques, permettant une certaine interactivité.
- ✓ D'être réactif dans la diffusion des informations par mail et dans les réponses aux questions des clubs.
- ✓ D'impliquer les clubs lors de la réalisation des manifestations, ce qui valorise ces clubs, incite leurs licenciés à participer.
- ✓ Que des membres du Comité Directeur et/ou de l'équipe technique soient présents lors de chaque manifestation, ce qui permet de montrer l'implication du Comité Départemental dans toutes les actions, d'encourager les clubs dans un partenariat où le comité est moteur, catalyseur ou coordinateur, et de reporter sur le site un résumé de la manifestation avec éventuellement des photos.
- ✓ D'acquérir du matériel sportif dont les clubs pourront disposer pour leurs manifestations (mutualisation du matériel).
- ✓ D'utiliser les moyens logistiques du comité pour relayer les infos d'un club vers les autres clubs, de façon à favoriser les échanges et le travail en commun

Les critères d'évaluation seront:

- Le nombre de participants aux stages.
- La satisfaction globale des licenciés ou leurs remarques recueillies lors des échanges informels en fin de stage autour d'un pot convivial.
- La fréquentation du site internet, de la page facebook, des remontées des licenciés par l'intermédiaire du site.
- Les échanges mails.
- La participation des clubs aux actions organisées ou coordonnées par le Comité.
- Le nombre de clubs profitant du matériel mis à leur disposition.

4) Améliorer le niveau technique global de tous les licenciés du département, que ce soit pour la pratique loisir (qui doit s'effectuer dans les meilleures conditions de sécurité) ou pour la pratique de la compétition (afin de rivaliser avec les autres départements normands et que nos compétiteurs puissent faire des résultats nationaux). Mettre l'accent sur la formation des professeurs (formation pédagogique et validation des premiers diplômes d'enseignement AFA et DAF), des arbitres (école d'arbitrage), et des licenciés (développer la formation aux grades et en faire passer les épreuves des 1er et 2ème DAN, puis du 3ème DAN de karaté) :

Les actions utilisées seront :

- ✓ L'organisation de stages d'une part pour l'encadrement (professeurs, arbitres...) et d'autre part pour l'ensemble des licenciés.
- ✓ Ces stages devront avoir pour but l'amélioration technique (stages d'experts, stages spécifiques combats ou katas), l'amélioration pédagogique, la préparation aux passages de grades officiels, découverte d'autres disciplines (self défense, kravmaga, arts martiaux chinois ou vietnamiens, ...), la formation d'arbitres.
- ✓ S'appuyer sur une personne ressource et une équipe pour l'enseignement pédagogique, l'organisation de week-end de formation, évaluation et validation des candidats pour l'AFA et le DAF (en respectant le règlement fédéral), et envoi des dossiers à la FFKDA pour délivrance des diplômes.
- ✓ Organisation par le responsable départemental d'arbitrage de formations théoriques et pratiques pour les arbitres, sous formes de stages, de briefings, d'épreuves pratiques, de tests préparatoires aux examens, ...
- ✓ Le responsable des grades nommé en début d'olympiade organise la formation des jurys recrutés parmi les volontaires compétents, les séances d'information destinées aux futurs candidats et deux séances annuelles d'examen (dans le respect du règlement fédéral). Pour les candidats reçus, les dossiers sont envoyés à la FFKDA pour délivrance du diplôme de grade.

Les critères d'évaluation seront déterminés par :

- Le nombre de stages proposés.
- Le nombre de participants aux différents stages.
- Le nombre d'arbitres formés.
- Les résultats aux examens (diplômes d'enseignement, passages de grades, arbitrage, ...)

5) Faire la promotion de la santé par le sport et du ParaKaraté :

Après plusieurs années de travail de sensibilisation auprès des enseignants du département, certains sont motivés pour se former et développer le sport santé. Nous nous attacherons à développer en priorité l'Activité Physique Adaptée (APA) après cancer et pour les personnes en surcharge pondérale.

Nous poursuivrons le développement du parakaraté déjà débuté lors de la précédente olympiade. Sans oublier la protection de la santé des licenciés participant aux manifestations diverses

Les actions utilisées seront :

- ✓ Par des actions de sensibilisation et de prévention lors des stages pour toucher un maximum de licenciés.
- ✓ Par la surveillance des blessures lors de rencontres sportives pour pouvoir alerter l'encadrement en cas d'augmentation du nombre ou de la gravité des blessures.
- ✓ Poursuivre la sensibilisation des professeurs des clubs au sport santé.
- ✓ Organiser et participer au financement de formations adaptées pour que les enseignants puissent prendre en charge avec compétence et en sécurité les publics concernés
- ✓ Accompagner les enseignants dans la création de section d'APA dans leurs clubs
- ✓ Poursuivre la sensibilisation et l'information des professeurs sur les formations au parakaraté ou karaté adapté et les encourager à introduire ou développer le karaté adapté dans leurs clubs.

- ✓ Etre en relation avec les établissements spécialisés et les fédérations handisport, et proposer des portes ouvertes pour faire découvrir cette activité aux publics atteints de handicap.
- ✓ Ouvrir dans au moins 1 club une section sport-santé et une section parakaraté, qui serviront de "têtes de ponts" et de modèles pour essayer ensuite dans le département.

Les critères d'évaluation seront:

- Le retour des participants.
- Les blessures répertoriées lors des manifestations et leur évolution statistique.
- Le nombre de professeurs formés comme éducateurs sportifs en sport-santé.
- Les handicapés licenciés.
- La participation aux portes ouvertes.
- La création de sections de karaté adapté, parakaraté et sport-santé.

6) **Utiliser les animations départementales** pour repérer les compétiteurs pouvant être orientés vers le haut niveau. L'action est de proposer des rassemblements de licenciés pour y repérer les compétiteurs les plus prometteurs afin de créer une équipe départementale performante, dotée des moyens nécessaires et suffisants. L'évaluation sera le nombre de compétiteurs orientés vers le haut niveau ou réalisant des résultats nationaux.

Les actions utilisées sont :

- ✓ Augmenter le nombre de stages de masse et de détection, surtout à visée des enfants.
- ✓ Faire appel à des karatekas ayant, dans leur domaine de compétence (kata ou combat) une expérience de la compétition de haut niveau.
- ✓ Faire progresser techniquement l'équipe départementale tout en gardant son esprit convivial qui fait sa force.
- ✓ Dépister et former des jeunes compétiteurs dans le but qu'ils intègrent l'équipe de Normandie puis l'équipe de France (dans l'optique des jeux olympiques dont le karaté est en passe de devenir une discipline à part entière).

Les critères d'évaluation sont:

- Les performances de l'équipe départementale.
- Les résultats des compétiteurs du Calvados aux compétitions régionales et nationales.
- Le nombre de licenciés du Calvados qui auront pu intégrer l'équipe de Normandie et l'équipe de France.

Evaluation, Conclusion

Pour cette olympiade, le projet associatif s'appuie sur celui de la précédente olympiade et en est la continuité. Le bilan de cette précédente olympiade étant positif et montrant que, suite à la politique menée, et aux aides dont nous avons bénéficié (Fédération, CNDS notamment), la plupart des objectifs ont été totalement ou partiellement atteints, ce nouveau projet se veut plus ambitieux en souhaitant aller plus loin dans les objectifs de nos axes, et se trouve étoffé, notamment au niveau de la formation et du développement des athlètes et de l'équipe départementale, ainsi que la part de plus en plus importante faite au parakaraté et au sport-santé.

Elaboré par le Comité Directeur, ce projet sera présenté pour discussion et adoption à la prochaine Assemblée Générale et servira de base pour les conventions d'objectifs que nous souhaitons signer avec le

CNDS d'une part, et le Conseil Départemental d'autre part. Il se veut évolutif et répondre aux besoins du terrain.

Il pourra ainsi être débattu en Comité Directeur et avec les clubs du département dans un but d'échanges et d'interactivité. A la suite de ces échanges, ce projet sera revu au début de la prochaine olympiade afin de s'adapter aux années futures.